

Restaurant scolaire / accueil périscolaire
Année scolaire 20.. – 20..

Fiche d'inscription

Ecole Marie Curie

Ecole Kerjean

Ecole Kernéis

NOM de l'élève : **Prénom :**

Date de naissance : **Lieu de naissance :**

Adresse :

☎ :

☎ :

Responsable légal 1 :

NOM : **Prénom :**

Adresse :

☎ :

@ :

Nom et adresse de l'employeur :

☎ professionnel :

Responsable légal 2 :

NOM : **Prénom :**

Adresse :

☎ :

@ :

Nom et adresse de l'employeur :

☎ professionnel :

Autres personnes à prévenir en cas d'urgence ou autorisées à venir chercher l'enfant
(en cas d'absence des responsables légaux) :

..... ☎

..... ☎

..... ☎

Vaccins : joindre les photocopies des pages correspondantes du carnet de santé

PAI : oui non

Allergies :

Régime alimentaire :

Antécédents médicaux et maladies :

.....

.....

Services périscolaires fréquentés :

- *Accueil périscolaire :*

Si votre enfant va fréquenter l'accueil périscolaire toute l'année scolaire de manière identique, merci de cocher l'une des 3 premières cases.

Si votre enfant ne fréquente pas l'accueil périscolaire de manière régulière, il convient de cocher la case « occasionnel ». Dans ce cas vous devrez effectuer une inscription ponctuelle, sur le « portail famille » ou par mail une semaine en amont.

	Matin	Soir	Matin et soir
Lundi			
Mardi			
Jeudi			
Vendredi			

Occasionnel

- *Restauration scolaire :*

Si votre enfant va fréquenter le service de restauration toute l'année de manière identique, il convient de cocher les cases concernées.

Si vos/votre enfant(s) ne fréquente pas le service de manière régulière il convient de cocher la case « occasionnel ». Dans ce cas vous devrez effectuer une inscription ponctuelle, sur le « portail famille » une semaine en amont.

Lundi	
Mardi	
Jeudi	
Vendredi	

Occasionnel

AUTORISATIONS :

J'autorise mon enfant à rentrer seul :

oui **non**

J'autorise la direction à consulter mon compte partenaire CAF, afin d'accéder directement au quotient familial à prendre en compte pour le calcul des participations des ressources financières :

oui **non**

N° allocataire CAF (Finistère) :

Je m'engage à fournir une attestation de quotient familial (si autre CAF hors Finistère ou MSA)

N° allocataire MSA :

Fait à, le

Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur et l'accepter

Responsable légal 1*:

Responsable légal 2* :

Signature

Signature

La Caisse d'allocations familiales du Finistère est partenaire de la Commune de Châteaulin dans le cadre de ses dispositifs financiers.

Le Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités est partenaire de de la Commune de Châteaulin dans le cadre de la tarification sociale des cantines scolaires

Autorisation conjointe d'exploitation de l'image du mineur

Je soussigné(e) :¹

Responsable(s) de l'enfant :

Autorise la collectivité à capter, diffuser, reproduire et communiquer la voix de mon enfant ainsi que les photographies et les vidéos fixées à l'occasion du temps méridien ou du temps périscolaire à Châteaulin, pour les besoins de la communication externe ; ceci, selon le/les support(s) suivant(s) : site Internet, page Facebook, application pour téléphone portable Citykomi, magazine et lettre d'information. Les supports ainsi créés seront conservés pour un intérêt historique.

La collectivité pourra notamment utiliser, publier, reproduire, l'image ou la voix seule de mon enfant ou en combinaison avec d'autres matériels, par tous les moyens, méthodes ou techniques actuellement connues ou à venir.

La collectivité s'interdit expressément de procéder à une exploitation de l'image/voix susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la dignité de mon enfant, ou tout autre exploitation préjudiciable. En cas de désaccord ou l'absence de signature de cette autorisation par l'un ou l'autre des représentants légaux, la collectivité s'interdit également d'exploiter l'image de l'enfant aux fins susmentionnées à la présente autorisation.

Je me reconnais entièrement rempli de mes droits et je ne pourrais prétendre d'aucune rémunération pour l'exploitation des droits liés aux présentes.

oui non

Fait à : Le

Responsable légal 1*

Responsable légal 2 *

Nom prénom : Nom prénom :

Signature : Signature :

*Accord obligatoire des deux parents depuis la réforme du 19 février 2024

Vos données sont collectées et conservées par la Commune de Châteaulin en sa qualité de responsable de traitement. Seul le service périscolaire et le service affaires scolaires et restauration y ont accès. Vous disposez de droits sur vos données dont le droit de retirer votre consentement à tout moment. Pour exercer ces droits, vous pouvez vous adresser au service concerné. Pour en savoir plus sur vos droits et les modalités pour les exercer, veuillez consulter la fiche de renseignements.

¹ Les parents sont par principe titulaires de l'autorité parentale mais cette autorité parentale peut être déléguée par le Juge aux affaires familiales à des tiers désignés (grands-parents, tuteurs légaux etc.).